ville de Chaumont HAUTE-MARNE

COMPTE RENDU SUCCINT
CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE
DU 09-07-2018

Le neuf juillet deux mille dix huit, à 18h00, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués le trois juillet deux mille dix huit, se sont réunis, à l'hôtel de ville, sous la présidence de Madame Christine GUILLEMY, Maire.

Monsieur Paul FOURNIE, Dixième adjoint, prend place en qualité de secrétaire.

Membres du Conseil Municipal : 35
Membres du Conseil Municipal en exercice : 35

PRESENTS : 23
Christine GUILLEMY, Céline BRASSEUR, Jacky BOICHOT, Gérard BOCQUILLON, Isabelle FENAUX, Frédéric PERRIN, Véronique NICKELS, Paul FOURNIE, Béatrice JEHLE, Patrick VIARD, Didier COGNON, Michèle LEMAIRE, Marie-Christine MURGIDA, Sophie NOEL, Valérie NEDELEC, Jessica GOULIN, Pierre ETIENNE, Karine COLOMBO, André Xavier RESLINGER, Michel SULTER, Arnaud LAMOTTE, Philip VIEL, Laurence AÏDAN

EXCUSES : 5
Gérard GROSLAMBERT, Frédéric ROUSSEL, Delphine GAUTIER-SDIGHA, Catherine SFEIR, Alain DOUILLOT

ABSENTS : 7
Catherine PAZDZIOR, Paul FLAMERION, Bernard SIMON, Johann CLERC, Abbès DJANTI, Axel CAUSIN, Marielle THIBOUT

PROCURATIONS : 3
Gérard GROSLAMBERT à Christine GUILLEMY, Frédéric ROUSSEL à Jacky BOICHOT, Catherine SFEIR à Karine COLOMBO

Madame le Maire sollicite l'accord de l'assemblée pour le dépôt sur table, de deux motions concernant la fermeture de la trésorerie de Nogent et une autre relative au rassemblement évangélique « Vie et lumière ».
Le conseil municipal accepte, **à l'unanimité,** l'inscription, de ces deux motions, à l'ordre du jour de la séance.

N°2018/88 - Motion contre la fermeture de la trésorerie de NOGENT

Le conseil municipal adopte **à l'unanimité** une motion demandant le maintien de la trésorerie de Nogent, 4ième ville du département, bassin économique important et antenne de l'UTT de Troyes.

N°2018/89 - Motion relative au rassemblement évangélique "Vie et Lumière" sur la base militaire de Chaumont-Semoutiers

Le conseil municipal adopte **à l'unanimité** une motion demandant des réponses de l'Etat avant d'engager des collaborateurs, des moyens, du temps pour gérer une situation que n'a pas été désirée.

Arrivée de Catherine PAZDZIOR et Abbès DJANTI (ayant le pouvoir de Delphine GAUTIER-SDIGHA).

N°2018/90 - Aménagement du quartier centre-gare - Marché de travaux "Voirie et Réseaux Divers" - Approbation d'un protocole d'accord transactionnel

Le Conseil municipal décide **à l'unanimité** d'approuver les termes du protocole transactionnel à conclure avec la société GUINTOLI, permettant de régler définitivement les comptes du marché de travaux « Voirie et réseaux divers ». Il est précisé que le champ d'application de celui-ci ne s'étend pas aux litiges susceptibles de naître entre les parties concernant la responsabilité qui pèse sur la société après la réception en sa qualité de constructeur. Montant convenu à verser par la Ville de Chaumont à la société GUINTOLI au titre de décompte définitif : 1 080 000 € HT soit 1 296 000 € TTC

N°2018/91 - Autorisations de programme - Modifications

Le Conseil municipal décide **à l'unanimité** d'approuver la modification de l'autorisation de programme « Aménagement quartier gare » passant d'un total général de 23 412 560.91 € à 23 755 602.74 €, avec une inscription en dépenses sur l'année 2018 de 1 375 000 €.

N°2018/92 - Budget principal - Décision modificative n°2

Le Conseil municipal décide **à l'unanimité** d'approuver la décision modificative n°2 du budget principal s'équilibrant à 1 000 000 € en recettes au compte 1641-emprunts, et en dépenses au compte 2313-constructions op. Grands Projets.

Fait à Chaumont, le

Le Maire,

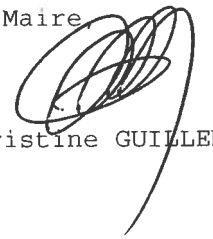

Christine GUILLEMY